

Au Bord du Premier Plateau - 12B

Bresse Haute-Seille - La Marre



Belvédère de Granges-sur-Baume (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Au départ du village de La Marre, ou bien de Granges-sur-Baume, ce circuit emprunte de nombreux chemins blancs très roulants et quelques petites routes. La dénivellation étant faible, le circuit est accessible à un très large public. Deux beaux points de vue sont à découvrir en chemin, l'un sur la célèbre reculée de Baume-les-Messieurs, l'autre sur celle moins connue de Blois-sur-Seille et son étrange téléphérique autrefois utilisé pour le transport du lait.

Suivre le balisage n°12 bleu

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 1 h 30

Longueur : 15.2 km

Dénivelé positif : 202 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : En famille, Histoire et patrimoine, Insolite, Naturel

Itinéraire

Départ : La Marre

Arrivée : La Marre

Balisage : ➤ Boucle VTT

Communes : 1. La Marre

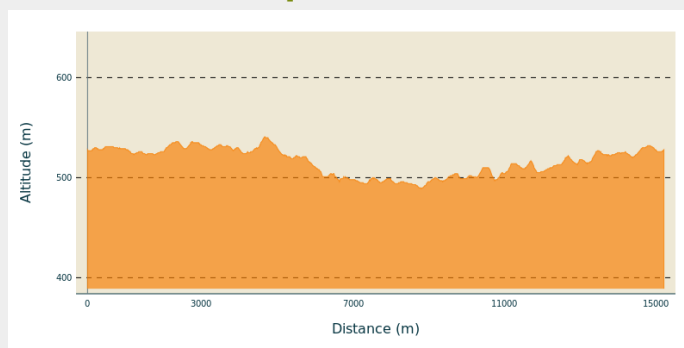
2. Hauteroche

3. Baume-les-Messieurs

4. Nevy-sur-Seille

5. Blois-sur-Seille

Profil altimétrique



Altitude min 489 m Altitude max 541 m

Au village de **La Marre**, partir par la route de Crançot et bifurquer à gauche à la sortie de la localité. Poursuivre plein Sud et bien suivre le balisage aux différents carrefours d'une succession de larges chemins blancs. Au poteau **Champ Nusillard**, prendre à droite et rouler jusqu'à la D 4, au poteau **Les Latets**.

1. Traverser la D 4 au poteau **Les Latets** et rejoindre peu après la D 70. A droite se présente un large carrefour, face au poteau **Sur l'Echillon**.
> Accès au belvédère de la Croix de Suchot.
Prendre à droite par la D 210 jusqu'au village de **Granges-sur-Baume**.
2. A Granges-sur-Baume, ne pas omettre de visiter le **BELVEDERE DES GRANGES** et son panorama sur la reculée. Traverser ensuite le village et bifurquer à gauche sur la route de **La Mille** (poteau). Bien suivre ensuite le balisage aux différents carrefours de chemins jusqu'au hameau de **Chaumois Boivin**.
> A gauche, accès au belvédère de la reculée de Blois-sur-Seille.
3. Quitter **Chaumois Boivin** par une petite route menant à l'arrivée au village de **La Marre** en passant à proximité de cabanes en pierres sèches.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques



VTTAE

Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible au VTTAE avec changement de difficulté (parcours vert)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun débris, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Lons le Saunier, prendre la D471 jusqu'à Crançot puis la D4 direction La Marre.

Parking conseillé

Parking au centre du Village de La Marre

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB Reculées de la Haute Seille

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bourgogne-franche-comte.lpo.fr

FR3800680 - Reculées De La Haute Seille

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Faucon crécerelle, Grand corbeau, Grand-duc d'Europe, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers, Hirondelle de fenêtre, Molosse de Cestoni, Vespère de Savi.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie des espèces concernées, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope couvrant des habitats de falaise, d'éboulis, de pelouse et de forêt de pente.

Dans ce périmètre, est interdit :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique des activités sportives et de loisir sur les parois rocheuses : l'escalade, y compris la descente en rappel, le canyoning à l'exception de la zone équipée à « Sermu ».

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

i Lieux de renseignement

Office de Tourisme JurAbsolu
3 Place de la Mairie, 39210 VOITEUR
contact@jurabsolu.fr
Tel : 03 84 44 62 47
<https://www.jurabsolu.fr/>

